

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SANTÉ

FERMETURE ANNONCÉE DE LA MATERNITÉ DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE : UNE DÉCISION INACCEPTABLE POUR LA SANTÉ DES FEMMES DE NOTRE TERRITOIRE

Mercredi dernier, j'ai appris, par la Direction Générale de Vivalto, qu'une proposition de fermeture de la maternité de la clinique de Saint-Germain-en-Laye avait été soumise au comité économique et social de l'établissement.

Dès l'annonce de ce projet de fermeture, j'ai pris contact avec la Direction nationale de Vivalto, l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile de France ainsi que le Ministère de la Santé pour obtenir des explications sur cette décision brutale, qui impacte lourdement notre territoire. J'ai également sollicité le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy Saint-Germain (CHIPS), dont je suis le Président, afin de mesurer les conséquences de cette décision.

En tant que maire de Saint-Germain-en-Laye, j'ai toujours soutenu les initiatives et le développement de la clinique sur notre territoire. Les équipes de la ville et de Vivalto ont travaillé main dans la main avec la direction afin d'accompagner les projets. Je constate aujourd'hui, avec amertume, que cette collaboration s'avère malheureusement à sens unique.

Alors que notre Ville est en première ligne pour renforcer l'offre de soins, consolider les services hospitaliers, développer des projets de santé, notamment avec trois maisons médicales en projet et pour offrir une offre de logement aux soignants, cette annonce est un couperet sur nos ambitions.

Nous n'acceptons pas ce coup porté à la santé des femmes de notre territoire et, en tant qu'élus de Saint-Germain-en-Laye, nous refusons ce recul. Nous sommes conscients des difficultés rencontrées plus globalement par les établissements de santé de l'ouest francilien. Ceci ne peut, à soi seul, justifier une décision prise sans aucune concertation préalable. J'invite toutes les parties prenantes à se saisir du sujet et à revenir sur cette décision pour trouver des solutions acceptables en concertation.

Je tiens à exprimer mon soutien total aux personnels de la clinique et à les remercier pour leur engagement quotidien au service des Saint-Germainois. Nous avons aujourd'hui la responsabilité de chercher activement des solutions pour garantir une offre de soins de qualité et encourager une meilleure coopération entre les services de santé, publics et privés.

J'invite tous les Saint-Germainois à afficher leur soutien pour le maintien de cette maternité, en cliquant sur le lien suivant : <https://www.saintgermainenlaye.fr/1801/e-services/vie-de-la-cite/soutien-au-maintien-de-la-maternite-de-la-clinique.htm>

Dans le contexte économique et social que traverse notre pays, vous pouvez compter sur ma détermination pour soutenir et accompagner toutes les initiatives qui faciliteront l'accès aux soins sur notre territoire.

Arnaud Pericard

Maire de Saint-Germain-en-Laye
Conseiller départemental des Yvelines

Directrice de la Communication

Cécile Perret
cecile.perret@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 89

